

Merci pour le temps que vous avez consacré à remplir ce questionnaire de satisfaction. Mme Latifa BENAUDIA-BRIKI

L'intégralité des résultats est disponible sur le site internet de la commune : <http://www.saintjeanlasseille.fr>

COMPTE RENDU QUESTIONNAIRE SATISFACTION DES SERVICES PERISCOLAIRES

118 questionnaires distribués

111 questionnaires rendus

TAUX DE RETOUR GLOBAL: 93,22%

Sur 46 enfants de maternelle inscrits à la cantine, nous en avons en moyenne 40 par jour.

<u>RESTAURANT SCOLAIRE</u>	OUI	NON	% de satisfaits
Selon vous, votre enfant mange t-il convenablement ?	36	10	78,26%
Selon votre enfant, les repas lui conviennent - ils ?	34	12	73,91%
Si non, s'agit -il :			
Du goût des repas servis	13		
De la température des repas,	4		
De la quantité des repas servis	1		
Selon votre enfant, la quantité du repas est-elle suffisante ?	38	2	82,61%

78,26% des parents qui ont répondu aux questionnaires sont satisfaits de la qualité des repas servis au restaurant scolaire

73,91% des enfants de maternelle qui fréquentent le restaurant scolaire estiment que les repas sont convenables

82,61% des enfants de maternelle qui fréquentent le restaurant scolaire estiment que les quantités servies sont suffisantes.

86,96% des enfants qui fréquentent le restaurant scolaire estiment que les activités proposées pendant la pause méridienne sont satisfaisantes.

Depuis la rentrée 2014, nous avons recruté du personnel diplômé et qualifié pour animer l'accueil du matin, la pause méridienne ainsi que l'accueil du soir.

Il y a en moyenne 22 enfants de maternelle sur l'accueil du matin, 29 enfants fréquentent ce service.

<u>ACCUEIL DU MATIN</u>	OUI	NON	% de satisfaits
Votre enfant est-il accueilli par l'agent communal présent ?	29		100,00%
Etes vous satisfait de l'accueil proposé ?	29		100,00%

PAUSE MERIDIENNE (temps du repas de midi)

Selon vous, votre enfant est -il satisfait des activités proposées par nos agents communaux ?	40	6	86,96%
---	----	---	--------

Il y a en moyenne 18 enfants de maternelle sur l'accueil du soir, 31 enfants fréquentent ce service.

ACCUEIL DU SOIR

ENFANT DE MATERNELLE :			
Si oui, êtes vous satisfaits de l'organisation mise en place pour accueillir et animer vos enfants ?	30	1	96,77%
Si oui, êtes vous satisfaits des activités proposées pendant ce temps d'accueil ?	31		100,00%
Lorsque vous récupérez votre enfant le soir, l'agent communal est-il disponible pour répondre à vos questions ?	31		100,00%

REMARQUES, SUGGESTIONS ET COMMENTAIRES DES PARENTS	<u>Réponses apportées</u>
--	---------------------------

Qualité des repas

insister pour que les enfants mangent les légumes	On ne peut pas forcer les enfants à manger, néanmoins nous réfléchissons à ce que nous pouvons mettre en place pour les faire au moins goûter (réflexions en cours)
Mélanger au moins deux légumes dans un gratin	Compétences COMCOM
Pb lorsque le légume ne plaît à l'enfant : propose un mélange de deux légumes	
Certains repas ne sont adaptés aux petits, faire des choses plus simples	

Sécurité et Communication avec les parents

	<p>1 - Il n'existe, à ce jour, aucun texte législatif ou réglementaire prévoyant le taux d'encadrement pour les cantines scolaires.</p> <p>Dans le silence des textes, on peut utilement se référer aux normes fixées pour les garderies périscolaires.</p> <p>- 1 surveillant pour 10 enfants de moins de six ans,</p>
--	---

Manque 1 personnel, les enfants de maternelles sont très nombreux à manger, le personnel n'est pas formé

2 - Pour assurer la surveillance des élèves à la cantine, le maire peut, à défaut d'un cadre d'emploi de fonctionnaires territoriaux susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes,

- soit recourir sur la base du volontariat à des fonctionnaires enseignants de l'Etat ou bien à des fonctionnaires territoriaux, qui assureront la surveillance à titre d'activité accessoire (ce qui est le cas de Madame Simone MOLINER qui assure la surveillance des deux services de cantine)

- soit recruter des agents non titulaires pour accomplir cette tâche (nous avons un agent titulaire du CAP petite enfance, elle est accompagnée de deux autres agents) (QE n° 12351, JO Sénat du 22 février 1996, p. 411).

Conformément à la réglementation, bien que nous n'y soyons pas tenus, nous avons donc sur le 1er service qui compte en moyenne 40 enfants, 4 adultes qui assurent le service et la sécurité des enfants (3 agents communaux et Madame Moliner)

Cantine bruyante, pas le temps de finir de manger (gênée par ses camarades qui jouent et discutent trop fort)

Le temps de repas est un temps convivial et de partage, il est impossible de faire régner le silence absolu dans le réfectoire. Les enfants sortent de 3 heures d'apprentissage où on leur a demandé de rester assis et concentrés. Néanmoins des mesures seront prises à la rentrée pour faire de ce temps un moment agréable de découverte des aliments en respectant les règles d'usage.

Les primaires et les maternelles sont mélangés pendant le midi et les récréations : ce serait bien de les séparés.

Les primaires et les maternelles prennent leur repas séparément, y compris lors de l'accueil du soir, ils ne sont pas mélangés

Ne se plaint pas mais n'en dit pas plus	Rien à ajouter.
Rallonger le temps du repas	Les maternelles mangent de 11h40 à 12h15 environ, les primaires de 12h20 à 13h10 environ. Il est difficile de rallonger le temps du repas, sachant que les enfants reprennent les cours à 13h30.
Ne sait pas pas de lien - Avoir des informations sur les enfants qui mangent ou pas, mettre en place un cahier de suivi	Les parents qui feront la demande auprès de nos agents, nous mettrons en place une fiche nominative qui permettra aux parents de savoir ce que l'enfant a mangé et dans quelle proportion. A mettre en place à la rentrée surtout pour les maternelles.
N'arrive pas à couper sa viande.	La viande des maternelles est systématiquement coupée, nous alerter si toutefois il y aurait des exigences spécifiques.

Qualité de l'accueil matin / Soir et activités durant la pause méridienne

Pour nous tout va bien, mise à part les problèmes de bagarre en récréation et le passage à 5 jours.	Information à relayer à la maîtresse en moyenne section.
Les enfants de maternelle souhaiteraient des jeux pendant la pause méridienne	Des ateliers avaient été mis en place en début d'année et pour diverses raisons, ils ont été abandonnés. Toutefois, dès la rentrée des activités seront proposées aux enfants de maternelles en tenant compte du fait qu'ils doivent reprendre un temps d'apprentissage dans l'après-midi.
Pb pour récupérer un vêtement oublié	Les vêtements oubliés sont à la disposition des parents, je les invite à demander à l'agent présent.

<p>Prolonger la garderie jusque 19H00 et le 1er 1/4 heure gratuit</p>	<p>L'accueil du matin et du soir est un service de 7h15 à 8h20 et de 16h30 à 18h30 pour 2,20€ par jour et par enfant. Ce service est gratuit pour le 3ème enfant. Un système d'abonnement mensuel a été proposé. Nous proposerons à la rentrée un abonnement annuel. Le montant fixé est purement symbolique pour ce service. Quant à son prolongement jusque 19h, il a un coût que la commune ne peut pas envisager aujourd'hui.</p>
<p>Le personnel est toujours accueillant et à l'écoute. Les enfants sont très contents d'aller à la garderie</p>	<p>Le personnel communal est présent pour vous servir et accueillir vos enfants dans les meilleures conditions. Ils ont à cœur de mettre en place des activités innovantes et variées pour vos enfants. N'hésitez donc pas à nous faire part de vos remarques.</p>
<p>Pour nous tout va bien, mise à part les problèmes de bagarre en récréation et le passage à 5 jours.</p>	
<p>Le personnel est accueillant et disponible.</p>	